

Speedball Calligraphy Fountain Pen Ink

Fiche de donnée de sécurité (FDS)

Version: 01

Date d'Émission: 4 novembre 2021

Classifié selon: À l'article 18(3)(a) du (CE) No 1272/2008

Section 1 - Identification de la Substance/Mélange et de la Compagnie/Entreprise

1.1 Identificateur du produit

Nom du Produit: Speedball Calligraphy Fountain Pen Ink (Noir, Bleu, Rouge, Vert, Violet, Rose)
0,6 - 0,7 ml d'encre dans chaque cartouche

Autres moyens d'Identification: Aucun connu

Description du Produit: Formulations d'encre liquides colorées destinées à des fins artistiques et artisanales.

1.2 Usage recommandé

Utilisation Identifiée Pertinente: Le produit est destiné à des fins générales (adultes) d'art et d'artisanat.

1.3 Identificateur du fournisseur

Fournisseur: Speedball Europe
Villantipolis 5
473 route des Dollines
06560 Valbonne, France

Business Phone: +33 6 03 36 21 73
Email: europe@speedballart.eu

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'Urgence: Urgences transport uniquement : Infotrac 1-352-323-3500

Section 2 – Identification des dangers

2.1. Classification

Classifié selon: Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

	Santé	Environnement	Physique
Classifié selon: Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]	Non classés	Non classés	Non classés
LCS ou ce factor M	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Procédure de classification	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme: Aucun

Mention d'avertissement: Aucun

Mention de danger: Aucun

Conseils de prudence: Aucun

Informations supplémentaires sur les dangers : Aucune

2.3. Autres dangers

- Aucun

Section 3 – Composition / information sur les ingrédients

Nom Chimique	N° CAS	N° CE	% Concentration
Éthylène glycol	107-21-1	203-473-3	1.0% - 2.09%
Phénol	108-95-2	203-632-7	0.01% - 0.1%
Noir Acide	1064-48-8	213-903-1	up to 2.0%
Eosin A	17372-87-1	241-409-6	up to 2.6%
Jaune Acide 3G	6359-82-6	228-808-0	up to 2.0%

Les autres ingrédients du produit sont soit considérés comme non dangereux, soit inférieurs à leurs valeurs seuils/limites de concentration respectives du SGH dans le produit final et n'ont donc pas été divulgués dans la FDS.

Section 4 – Mesures de Premiers Secours

4.1 Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. Par mesure de précaution, retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et rincer immédiatement les yeux à l'eau. Consulter un médecin en cas de doute.

Contact avec la peau: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. La voie d'exposition par inhalation n'est pas prévue avec l'utilisation prévue. En cas d'exposition à des niveaux excessifs de matière dans l'air, déplacer la personne exposée à l'air frais. Consulter un médecin en cas de doute.

Ingestion: Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne mettez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de doute.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

- Se référer à la **Section 11 – Information Toxicologique**.

4.3 Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

- Non requis

Section 5 – Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés: Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour la zone environnante si le matériau est impliqué dans un incendie (par exemple, brouillard d'eau, eau pulvérisée, mousse, poudre chimique ou dioxyde de carbone).

Agents extincteurs inappropriés: Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion:

- Le conteneur peut se rompre sous l'effet de la chaleur. Se référer à la **Section 10 - Stabilité et réactivité**.

Produits de combustion dangereux:

- Des vapeurs ou des fumées irritantes peuvent se former si le produit est impliqué dans un incendie.
- Voir également la **Section 10 - Stabilité et réactivité**.

5.3 Précautions pour les pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome pour se protéger des fumées potentiellement irritantes.

Section 6 – Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Précautions individuelles: Minimiser la production de poussière. Ventiler la zone en cas de déversement dans un espace confiné ou dans d'autres zones mal ventilées. Observez les conseils d'EPI dans la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle**.

Procédures d'urgence: Aucune précaution particulière n'est requise. Tenir le personnel non autorisé à l'écart.

6.2 Précautions relatives à l'environnement:

Empêcher l'entrée et le contact avec le sol, les drains, les égouts et les cours d'eau. Informer les autorités locales / régionales / nationales / internationales compétentes. Empêchez toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela est possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Mesures de confinement / nettoyage: Contenir le déversement s'il est sécuritaire de le faire. Recueillir le produit récupérable et le placer dans un conteneur désigné pour le recyclage et / ou l'élimination. Faites attention à ne pas générer de brouillard ou de pulvérisation. Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales.

6.4 Référence à d'autres sections

- Se référer à la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle** et à la **Section 13 – Données Sur L'élimination**

Section 7– Manutention et Stockage

7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Évitez tout contact avec les yeux. Évitez de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Respectez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Gardez les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Se référer à la **Section 8 - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle**

7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage

- Conserver dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer dans des contenants ouverts, sans étiquette ou mal étiquetés. Garder le récipient hermétiquement fermé pour éviter les déversements. Conserver à l'écart des matières incompatibles. Voir la **Section 10** pour les matériaux incompatibles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Se référer à la **Section 1.2 - Usage recommandé**

Section 8– Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de contrôle:

Limites d'exposition professionnelle: Les chimiques en suspension dans l'air/respirables ne sont pas prévues dans des conditions normales d'utilisation. Voir la **Section 1 - Identification de la Substance / du mélange et de la Société/Entreprise** pour plus d'informations.

8.2 Contrôles d'exposition:

Contrôles d'ingénierie appropriés :

- Pas d'exigences particulières dans les conditions normales d'utilisation et avec une ventilation adéquate. Une ventilation mécanique ou une ventilation locale par aspiration peut être nécessaire.

8.3 Mesures de protection individuelle

Remarque: Tenez compte de la concentration et de la quantité de produit sur le lieu de travail lors de la sélection de l'EPI.

Protection de voies respiratoires: Aucune protection respiratoire spécifique n'est requise. Si la ventilation est insuffisante, utiliser un appareil respiratoire approuvé tel qu'un appareil respiratoire à particules à haute efficacité (HEPA) et une cartouche filtrante autorisés par les normes réglementaires.

Protection des yeux et du visage: En cas de risque d'éclaboussures ou de pulvérisation, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques approuvées par les normes réglementaires appropriées.

Protection des mains: Si un contact avec la peau est probable, porter des gants résistant aux produits chimiques. Si nécessaire, se référer aux normes réglementaires appropriées.

Protection du corps: Si un contact corporel est probable, porter des vêtements de protection. Si nécessaire, se référer aux normes réglementaires appropriées.

Dangers thermiques: Aucun connu.

Contrôles d'exposition environnementale: Indisponible.

Mesures d'hygiène: Respectez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Évitez tout contact avec la peau. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail et doivent être lavés avant d'être réutilisés. Lorsque vous utilisez le produit, ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas.

Section 9 – Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés physiques et chimiques de base

Remarque: Les données ci-dessous sont des valeurs typiques et ne constituent pas une spécification.

Apparence: État physique: Couleur: Odeur:	Liquide Plusieurs couleurs Pas disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau: Température d'auto-inflammation:	Pas disponible Pas disponible
pH (tel que fourni):	3 - 6	Température de décomposition:	Pas disponible
Point de congélation:	≤20°C	Viscosité dynamique:	Pas disponible
Point d'ébullition:	>35°C	Poids moléculaire:	Pas disponible
Point d'ignition:	>93 °C gobelet fermé)	Goût:	Pas disponible
Taux d'évaporation:	Pas disponible	Propriétés explosives:	Non-explosif
Inflammabilité:	Non inflammable	Propriétés oxydantes:	Non oxydant
Limites supérieures / inférieures d'explosivité:	Limite supérieure : Non combustible; Limite inférieure : Non combustible	Tension superficielle:	Pas disponible
Pression de vapeur:	Pas disponible	Composant volatile:	Pas disponible
Solubilité dans l'eau:	Miscible avec l'eau	Groupe de gaz:	Pas disponible
Densité de vapeur (air = 1) :	Pas disponible	pH (comme une solution):	Pas disponible
Gravité spécifique (eau = 1):	1.04 - 1.39	COV:	Pas disponible
Densité relative :	Pas disponible	Taille des particules:	Pas disponible

9.2 Autre information

- Pas de données disponibles.

Section 10 – Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité

- Ce matériau n'est pas considéré comme réactif dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

- Ce matériau est considéré comme stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3 Risque de réactions dangereuses

- Ne devrait pas se produire dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.4 Condition à éviter

- Exposition à des températures élevées.
- Acides forts.
- Bases fortes.
- Oxydants forts.

10.5 Matériaux incompatibles

- Acides forts.
- Bases fortes.
- Oxydants forts.

10.6 Produits décomposition dangereux

- Des produits de décomposition dangereux, y compris, mais sans s'y limiter, le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et les oxydes d'azote peuvent être libérés en cas d'incendie.

Section 11 – Données Toxicologiques

Voies d'exposition probables: Contact avec la peau

Signes et symptômes potentiels: Aucune prévue dans des conditions d'utilisation normale.

Toxicité orale aiguë:

Le produit est pratiquement non toxique basé sur des études animales et les données sur l'utilisation humaine. L'oral ETA est >5000 mg/kg.

Toxicité cutanée aiguë:

Le produit est pratiquement non toxique basé sur des études animales et les données sur l'utilisation humaine.

Toxicité aiguë par inhalation:

Le produit est pratiquement non toxique basé sur des études animales et les données sur l'utilisation humaine.

Corrosion/irritation de la peau:

Jaune Acide 3G (n° CAS 6359-82-6) a été classé pour l'irritation de la peau. Les autres composants de ce produit ne sont pas irritants pour la peau sur la base des études humaines et/ou animales.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire:

Eosin A (n° CAS 17372-87-1) et Jaune Acide 3G (n° CAS 6359-82-6) ont été classés pour l'irritation des yeux. Les autres composants de ce produit ne sont pas irritants pour les yeux sur la base des études humaines et/ou animales.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Noir Acide (n° CAS 1064-48-8) a été classé pour la sensibilisation de la peau. Les autres composants de ce produit ne sont pas sensibilisants pour la peau ou le système respiratoire sur la base des études humaines et/ou animales.

Mutagénicité:

Le phénol (n° CAS 108-95-2) a été classé pour la mutagénicité. Aucun autres composant n'est classé en ce qui concerne la mutagénicité par le CIRC.

Cancérogénicité:	Le phénol (n° CAS 108-95-2) est répertorié comme non classifiable quant à sa cancérogénicité pour humains (groupe 3) par le CIRC. Aucun autres composant n'est classé en ce qui concerne la cancérogénicité par le CIRC et le NTP.
Toxicité pour la reproduction:	Les composants de ce produit ne sont pas des dangers sur les systèmes reproducteurs sur la base des études humaines et/ou animales.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique):	Jaune Acide 3G (n° CAS 6359-82-6) a été classé pour les dangers spécifiques de toxicité pour certains organes cibles (exposition unique). Les autres composants de ce produit ne sont pas des dangers spécifiques de toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) sur la base des études humaines et/ou animales.
Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées)	Éthylène glycol (n° CAS 107-21-1) et Noir Acide (n° CAS 1064-48-8) ont été classés pour les dangers spécifiques de toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées). Les autres composants de ce produit ne sont pas des dangers spécifiques de toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) sur la base des études humaines et/ou animales
Danger par aspiration:	Les composants de ce produit ne sont pas des dangers d'aspiration sur la base des études humaines et/ou animales.

Les références:

ECHA (European Chemicals Agency). 2021. REACH Registered Substances Database.

<https://echa.europa.eu/search-for-chemicals>

IARC (International Agency for Research on Cancer). 2021. Agents Classified by the IARC Monographs, Volumes 1–129. <https://monographs.iarc.who.int/list-of-classifications/>

NTP (National Toxicology Program). 2016. Report on Carcinogens, Fourteenth Edition.; Research Triangle Park, NC: U.S. Department of Health and Human Services. <https://ntp.niehs.nih.gov/go/roc14>

Section 12 – Connées Écologiques

12.1 Toxicité

- Ce produit ne devrait pas être nocif ou toxique pour la vie aquatique.

12.2 Persistance et dégradabilité

- Aucune donnée sur les produits n'est disponible.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

- Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

- Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Pas de données disponibles.

12.6 Autres effets néfastes

- Pas d'autres données disponibles.

Section 13 – Données sur L'Élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les méthodes d'élimination: Utilisez le produit aux fins prévues ou recyclez-le si possible. Éliminez les déchets conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et / ou internationales. Le récipient vide contient des résidus qui peuvent avoir les mêmes caractéristiques dangereuses que le produit.

Section 14 – Informations Relatives Au Transport

Remarque: Ce produit n'est pas réglementé comme marchandise dangereuse pour le transport. Examiner les exigences de classification avant d'expédier les matériaux à des températures élevées.

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non réglementé
14.3 Classe de danger pour le transport:	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers environnementaux	Aucune
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucune
14.7 Transport en vrac selon Annexe II de MARPOL 73/78 et l'IBC Code	N'est pas applicable

Section 15 – Informations sur la réglementation

15.1 Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

Remarque: Les informations qui ont été utilisées pour confirmer le statut de conformité de ce produit peuvent s'écartier des informations chimiques indiquées dans la **Section 3**.

Union européenne

Directive seveso (2012/18/EU): Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

Règlement (CE) No. 1005/2009, Annex I et II: Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

Règlement (CE) No. 689/2008, Annex I, Parts I-III: Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

Règlement (CE) No. 850/2004, Annex I: Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

Directive 2004/42/CE: Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

Germany:

Wassergefährdungsklasse (classe de danger de l'eau): WGK 0 – Nicht wassergefährdend.

Internationale:

CIRC: Le phénol (n° CAS 108-95-2) est répertorié comme non classifiable quant à sa cancérogénicité pour humains (groupe 3) par le CIRC. Aucun autres composant de ce produit n'est classé en fonction de sa cancérogénicité.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Aucun disponible pour les composants de ce produit.

Remarque : Les informations qui ont été utilisées pour confirmer le statut de conformité de ce produit peuvent différer des informations chimiques indiquées dans la **Section 3**.

Section 16 – Autres informations

Liste des acronymes et abréviations:

CAS: Chemical Abstract Service Number	MARPOL: Maritime Pollution
CE: Commission européenne	NTP: National Toxicology Program
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
CLP: Classification, Labelling and Packaging Regulation (EC) No 1272/2008	PPE: Personal Protective Equipment
ECHA: European Chemicals Agency	REACH: Règles Internationales Régissant Le Transport Des Marchandises Dangereuses
ETA: Estimation de la toxicité aiguë	TWA: Time-weighted average
HEPA: High Efficiency Particulate Air	UN: United Nations
IBC: International Bulk Chemical	vPvB: très persistant, très bioaccumulable
FDS: Fiche De Donnée De Sécurité	WGK: Wassergefährdungsklasse

Les références:

European Chemicals Agency (ECHA) Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH).
European Chemicals Agency Classification and Labelling Inventory Database.
IARC (International Agency for Research on Cancer). 2021. Agents Classified by the IARC Monographs, Volumes 1-129.
<https://monographs.iarc.who.int/list-of-classifications/>

Remarquer:

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni le fournisseur susmentionné ni aucune de ses filiales n'assument la moindre responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

Indicateur de révision: Il s'agit d'une nouvelle fiche de données de sécurité.

Date de création: 4 novembre 2021